

Fiche technique du règlement des études du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Colmar

septembre 2016

MUSIQUE DE CHAMBRE

Nom des professeurs : Stéphane CATTEZ, Alain TOIRON, Stéphane DARDENNE et certains professeurs d'instrument en fonction des groupes constitués

Description de la discipline : pratique collective pratiquée par deux (duo) à dix instruments (dixtuor), dont chaque partie est jouée par un seul instrument, contrairement aux ensembles orchestraux dont une voix peut être jouée par plusieurs instruments de la même famille.

Cycle	Durée	Temps de cours hebdomadaire	Niveau instrumental requis	Objectifs	Récompense	Modalités d'examen de fin de cycle
Cycle à Orientation Amateur de musique de chambre	1 à 2 ans	1h ramené à 40' si duo	3ème cycle à orientation amateur	Découverte de la musique de chambre, développement de l'écoute active et de la responsabilité musicale individuelle au profit d'un ensemble	Certificat de Musique de Chambre	Un programme de 7' à 12'
Cycle à Orientation Professionnelle de musique de chambre	1 à 2 ans	1h ramené à 40' si duo	3ème cycle à orientation amateur	Approfondissement des acquis, travail sur le geste musical, la respiration, les dynamiques de jeu, découverte appliquée des styles en fonction de l'époque et du caractère de l'œuvre	Obtention de l'UV de Musique de Chambre obligatoire pour le DEM instrumental	Une œuvre ou mouvement d'œuvre d'une durée de 10' à 20' Pour les groupes mono instrumentaux : au moins 2 styles d'écriture différents
Cycle spécialisé de musique de chambre	1 à 2 ans	1h ramené à 40' si duo	3ème cycle	Recherche de l'autonomie musicale, cycle permettant aux élèves de développer leurs capacités d'interprétation	Obtention de l'Excellence de Musique de Chambre	Programme au choix d'une durée maximale de 25'